

Monha

le carnet de mon habitat, une solution développée
et commercialisée par EDF & Docompost

IP2I : MONHA tout votre
logement dans un CIL

17 janvier 2024



monha

Le carnet de mon habitat

Sommaire



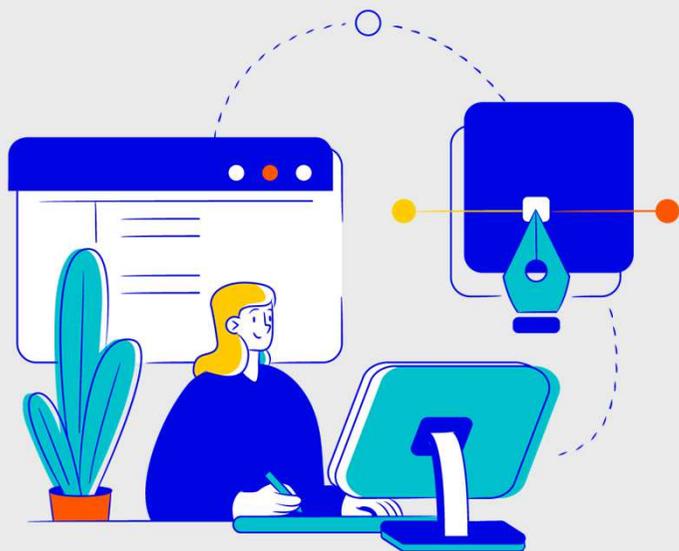
1. Contexte
2. La réglementation
3. Quid du Carnet d'Information du Logement
4. Le particulier, ses attentes
5. Le produit
6. Questions/réponses

1. Contexte



- Gilles GUYON / Monha / Président
- Pascal RIOUAL / Monha / Directeur du Développement

2. La réglementation



La réglementation

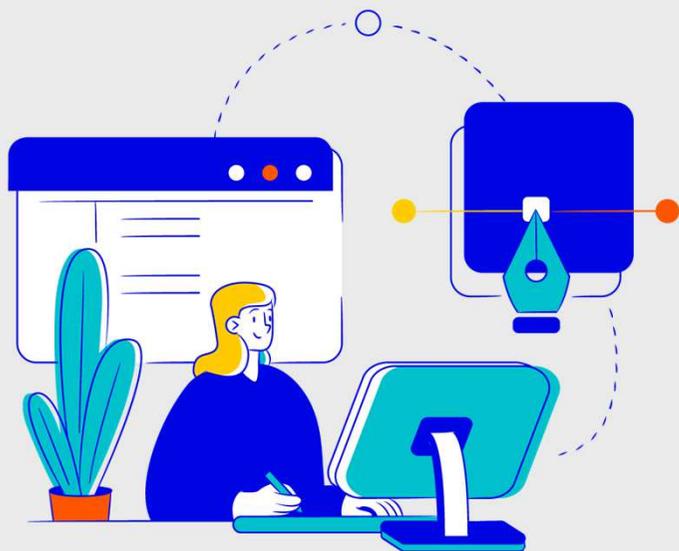
Le [Carnet d'Information du Logement \(CIL\)](#) est obligatoire pour tout logement [neuf](#) ou faisant l'objet d'une [rénovation](#) ou d'une [mutation](#) depuis le 1^{er} janvier 2023.

Le [Carnet d'Information du Logement](#) est un dispositif qui vise à centraliser l'information des particuliers pour [améliorer la performance énergétique](#) du parc immobilier français, existants comme neufs ainsi que l'installation d'équipements de contrôle et des gestion active de l'énergie.



- [Obligation du CIL](#) pour tous les logements neufs et logements existants (mutation et rénovation).
- [Accompagne le logement, tout au long de sa vie.](#)
- Peut-être [numérique](#) mais pas [obligatoirement](#).
- [Etabli et mis à jour par le Propriétaire du logement](#) et occupants successifs.
- [Alimenté](#) par les documents du [Professionnel du logement](#).
- [Transmission](#) via le [notaire](#) en charge de l'enregistrement de la vente.

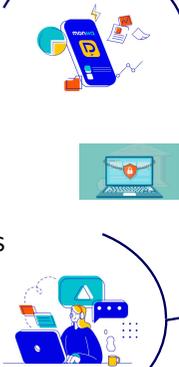
3. Le particulier et son CIL



Le particulier et son CIL

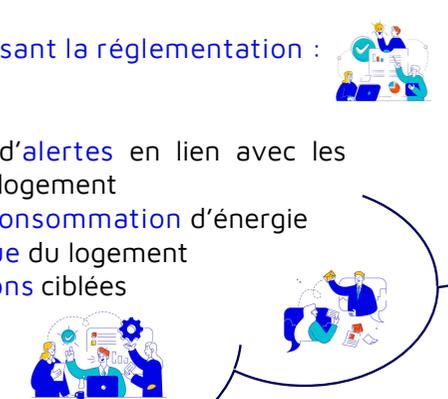
Des fonctions de base :

- Respect de la réglementation
- Sécurité du CIL
- Dépôt / accès aux documents
- Partage des documents
- Capitalisation & archivage



Des fonctions dépassant la réglementation :

- Notifications
- Programmation d'alertes en lien avec les équipements du logement
- Affichage de la consommation d'énergie
- Bilan énergétique du logement
- Recommandations ciblées



Des services complémentaires :

- Accompagnement travaux de rénovation
- Alerte rappels qualifiés sur les équipements du logement
- Services des partenaires



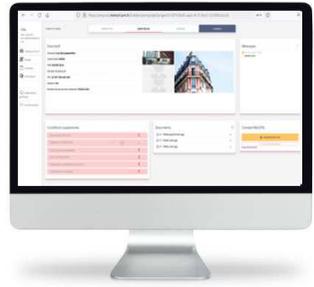
4. Le produit



MONHA, le flux des documents et des données



- Plans
- Diagnostics
- Notices
- Contrats de maintenance
-



Documents déversés par le Professionnel dans le CIL



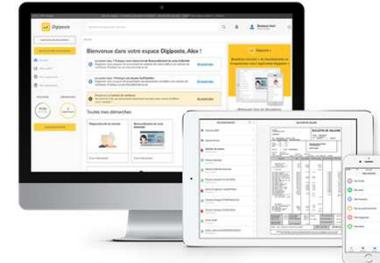
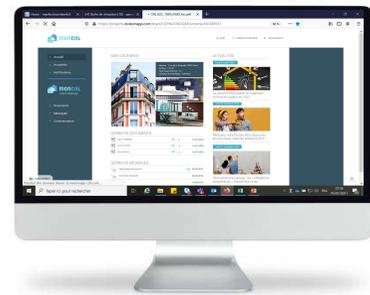
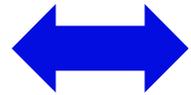
Documents transférés par le Particulier vers le Professionnel



Documents déversés par un/des Professionnels dans le CIL



Documents transférés entre le CIL et le Digiposte avec consentement du Particulier



Accès possible au CIL pour un Acteur externe avec consentement du Particulier



mon+ta



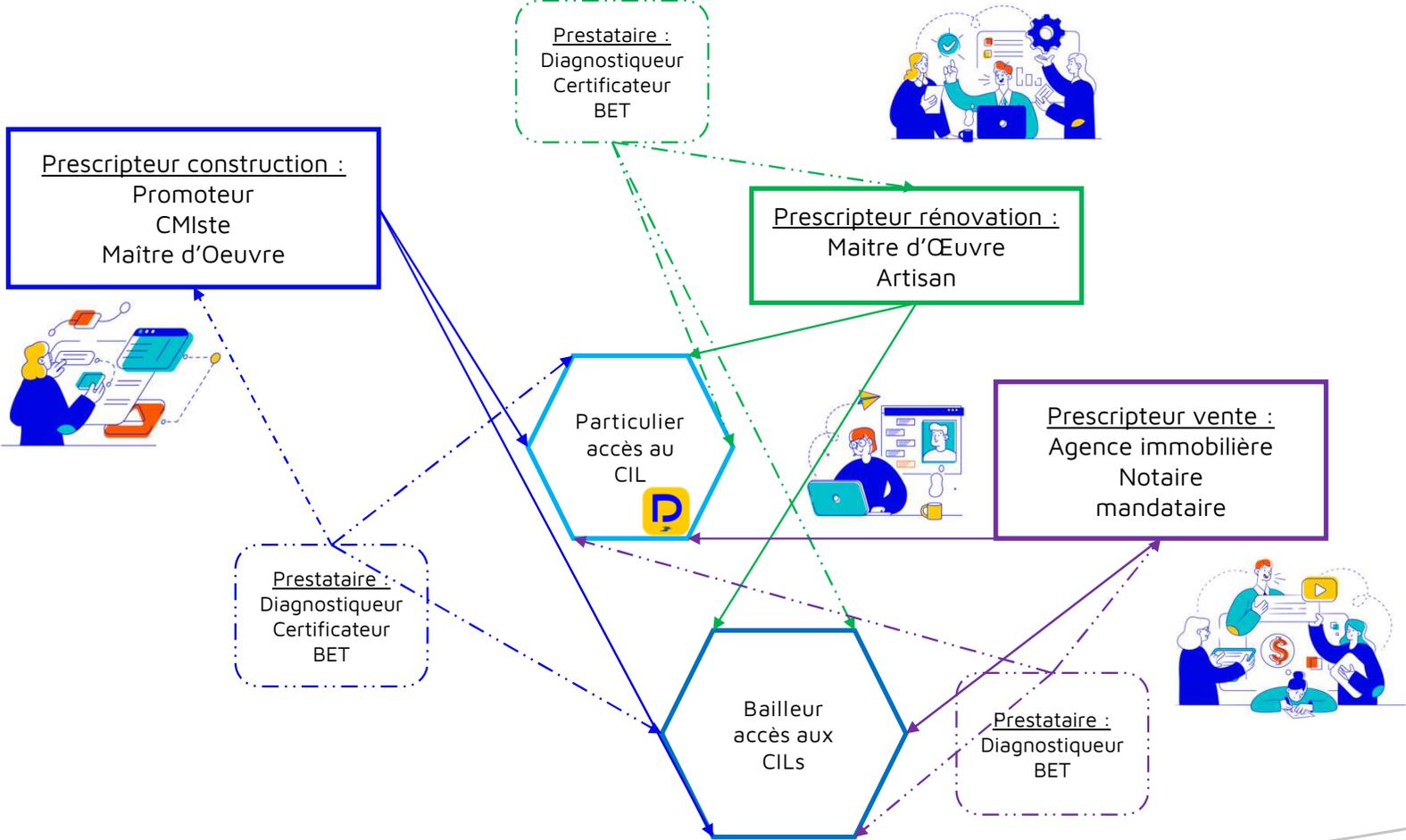
Documents déversés par le particulier dans le CIL



5. L'offre Monha



Professionnel du logement diffuseurs de **mon+da**



- vente
- construction
- rénovation

Transmets le CIL :
 Soit en direct au client particulier ou bailleur
 Soit en indirect au MO

La valeur ajoutée de MONHA pour le Particulier propriétaire

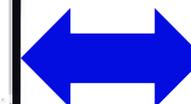
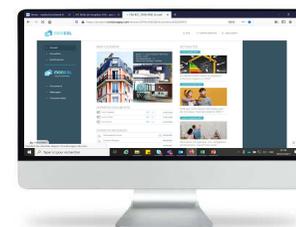
mon+ta met à disposition :

- Une interface permettant la création d'un CIL réglementaire par le Professionnel avec :
- Une validité de 10 ans.
- Un dépôt et un accès aux documents via une interface web permettant au Propriétaire de constituer son patrimoine documentaire numérique.
- Une pérennité et une sécurité de l'archivage électronique en France.
- Une programmation d'alertes.
- Le suivi du chantier avec le Professionnel (jalons, notifications, etc.).
- La réception de flux d'actualités.



- Un Coffre Digiposte avec :

- Une collecte synchronisée des documents issus des sites de services.
- Un archivage et un stockage des documents en France.
- Un dépôt et un accès aux documents.
- Une visualisation du CIL.
- Un transfert de documents vers le CIL.



mon+ta



- OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE
- VALORISATION DU PATRIMOINE
- TRACABILITÉ
- DIGITALISATION DE LA RELATION
- SÉCURITÉ et PÉRENNITÉ

MONHA porteur de différences pour le Carnet d'Information du Logement

Pour le Professionnel



- Une interface adaptée à votre parcours (création du CIL, dépôt des documents, transfert au Particulier).
- Une liste identifiée des documents (documents qualifiés non supprimables, + estimation consommation).
- Un dépôt facilité (en glisser-déposer de votre ordinateur ou dépôt par API de vos BDD/ERP).
- Un lien digital au Particulier (messagerie, transfert de docs, etc.).
- Gestion du nombre (fichier csv, API).

Pour le Propriétaire



- Un CIL réglementaire (documents qualifiés par le Professionnel, dépôt / accès , notifications, alertes, FAQ, etc.).
- Un CIL pour la vie du logement (10 ans renouvelables, archivage garanti).
- Un lien au Professionnel (messagerie, transfert de documents, etc.).
- Un Coffre Digiposte :
 - 30 Go.
 - Agrégation synchronisée des données.
 - Connexion au CIL.
- Sécurité +++ :
 - RGPD by design.
 - Seul CIL labellisé Coffre-Fort numérique.

6. Questions / réponses



Merci

Pascal RIOUAL
07 87 31 36 17
pascal.rioual@monha.fr

Gilles GUYON
07 87 31 36 35
gilles.guyon@monha.fr